

Valognes. De la grande section de maternelle au CM2, les élèves seront accueillis

Le retour sur le chemin de l'école le 12 mai

C'EST UN DEVOIR ardu que le gouvernement a soumis aux mairies et à la communauté éducative. Depuis plusieurs jours, la municipalité valognaise planche sur le retour des élèves à l'école. Jacques Coquelin ne cache pas son irritation : « Franchement, nous, élus, ne cherchons pas à nous faire plaindre, mais tout ça est quand même bien compliqué. Le protocole sanitaire que nous avons reçu, par exemple, ne fait pas moins de 63 pages ! Cela dit, nous sommes prêts pour accueillir les enfants à partir du 12 mai. »

15 en élémentaire, 10 en maternelle

Ici, comme le précise Odile Sanson, l'adjointe à l'enseignement, à l'éducation et à l'aide à la réussite scolaire, on a fait le choix d'accueillir toutes les sections à l'exception des petites et moyennes sections de maternelle. « On fonctionnera par groupes de quinze en élémentaire et de dix en grande section de maternelle. L'école se fera sur deux jours en alternance, soit le lundi et le mardi, soit le jeudi et le vendredi. Les activités périscolaires ainsi que la cantine sont maintenues aux horaires et lieux habituels. Concernant la restauration scolaire, il n'y aura certainement qu'un seul service, les agents sont en train de préparer les salles », résume la maire-adjointe.

Quant aux entrées et sorties d'école, « elles se feront de manière échelonnée à cinq, dix minutes, avec une entrée et une sortie différentes. Nous allons demander aux parents de respecter les horaires qui vont leur être donnés ».

Un sujet de préoccupation pour Jacques Coquelin : « Je l'avoue, je suis un peu inquiet, non pas pour ce qui va se passer à l'intérieur de nos écoles, mais à l'extérieur. Il faut que chacun comprenne que la distanciation sociale doit être conservée et continue à être la règle. Nous avons d'ailleurs demandé à la police municipale et à la gendarmerie d'y veiller. »

Odile Sanson se veut rassurante : « Un mot très explicite a été transmis aux parents. Ils devront attendre l'heure d'ouverture dans leur voiture. Il n'y a aucune raison que cela ne se passe pas bien ! »

Pas d'école le mercredi

Pour rappel, la commune de Valognes fonctionne toujours au rythme scolaire de 4,5 jours instauré il y a quelques années. Mais pour la reprise du 12 mai, « le mercredi, il n'y aura pas d'école et les enfants resteront chez eux. Il n'y aura pas de mercredis loisirs », indique l'adjointe à l'enseignement et à l'éducation. Les enfants de soignants ou des professions répertoriées seront quant à eux pris en charge, quel que soit le niveau, du lundi au vendredi.

Comme se l'accordent à dire les élus, les contraintes sanitaires, fortes pour les personnels (les enseignants porteront un masque), le seront aussi pour les enfants. « Les jeux collectifs par exemple vont leur être interdits, de même qu'il y aura interdiction de prêt de matériel entre élèves. Ils devront se laver les mains très fréquemment etc. » Des heures vont être ajoutées aux agents d'entretien pour la désinfection des locaux.



Le maire Jacques Coquelin, entouré d'une partie de ses adjoints, a tenu une conférence de presse pour indiquer la feuille de route des prochaines semaines, notamment en ce qui concerne la reprise de l'école.